

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE L'édito de Serge Terrancle



J'espère que vous avez bien profité des vacances pour vous reposer et vous ressourcer sous le soleil! La rentrée est maintenant arrivée, et il est temps de reprendre le chemin de l'école avec des souvenirs de vacances plein la tête et une bonne dose de vitamines.

Nous sommes parvenus à ne pas avoir de fermeture de classe. Grâce aux nouvelles arrivées de familles, nous maintenons nos effectifs dans les deux écoles. Un grand merci aux parents d'élèves pour leur soutien indéfectible.

Durant les vacances scolaires, la commune a réalisé plusieurs travaux : isolation des classes, modification des équipements d'eau, remplacement des éclairages par des LEDs, et bien plus encore.

Notre restaurant scolaire continue d'être géré avec efficacité par notre cheffe et son équipe de cuisiniers. Bien que nous n'ayons pas obtenu l'agrément pour devenir cuisine centrale, nous avons déjà pris des mesures pour y parvenir. Nous avons rencontré la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) et envisageons des solutions ; des travaux seront réalisés rapidement dans notre cuisine pour répondre aux exigences de la réglemention. En attendant, le groupe Ansamble fournira les repas pour l'école maternelle.

De nombreux travaux sont en cours pour améliorer la sécurité et le cadre de vie de notre commune. C'est le cas du cheminement de la route de Villaudric qui offre une meilleure sécurité aux piétons.

Le réaménagement de l'esplanade de Verdun est un projet phare co-construit avec les commerçants, les riverains et les citoyens. Des réunions participatives ont été organisées pour recueillir les avis et suggestions de chacun, afin de créer un espace convivial et fonctionnel répondant aux attentes de tous. Cette esplanade rénovée deviendra un lieu de détente avec des aménagements paysagers et ombragés.

Pour finir, le rond-point de la zone Lafitte a été achevé cet été. Il permet de desservir en sécurité la zone d'activités Lafitte et son extension, et notamment le futur crématorium.

Toute l'équipe municipale est heureuse de partager cette nouvelle année scolaire avec vous! Nous espérons qu'elle sera riche en découvertes, apprentissages et moments de

Très bonne rentrée à tous!

Serge Terrancle Maire de Bouloc

Naissances

Inava NAKACHE le 22/04/2024 Léon CARDONA le 08/06/2024 Hélio SERAFIN le 09/06/2024 Nina GAUTIER le 15/06/2024

Zekyam-Ôla ABDOURAHMAN le 27/06/2024 Lily CASTARÈDE le 29/06/2024

Etat civil

Irène GAUCHE PLACIDE le 01/07/2024

Valentino BIASINI VIEGAS le 14/07/2024

Léo SANCHEZ le 19/07/2024

PACS

Emilie DAUDET et Arnaud VERHULST le 15/03/2024

Mariages

le 08/06/2024

Catherine HOUDARD et Yannick PERROT le 08/06/2024 Daphnée BOUTRY et Louis RODRIGUEZ Alice ESPAGNO et Antoine CHOTFAU le 15/06/2024

Flodie PFRNATON et Mathieu VALIENTE le 22/06/2024

Sophie TIRINZONI et Bryan NAVARRO le 29/06/2024

Caroline DAUDON et Romain DAGALLIER le 06/07/2024

Estelle LYS et Fabien SANCHEZ le 27/07/2024

Marion GARCIA et Thomas MANOUKIAN le 24/08/2024

Décès

Lucie COSTES épouse LAFFORGUE le 18/07/2024 Serge VEGAS le 30/07/2024 Gabriel ROUART

le 13/08/2024 Pierrette SOLA épouse SANTANA le 13/09/2024

Pharmacies de garde

Pour connaître les pharmacies de garde, appelez le résogardes : 3237

Liste sous réserve de modifications*

Dimanche 15 septembre

Pharmacie des Vitarelles 3 route de l'Hers à Lespinasse 05 61 82 03 82

Dimanche 22 septembre

Pharmacie du Quinze 21 route de Bessières à Pechbonnieu 05 61 09 88 48

Dimanche 29 septembre

Pharmacie de Buffebiau 46 rue de la Pépinière à Castelginest 05 61 70 17 33

Dimanche 6 octobre

Pharmacie Glandor 168 avenue de Toulouse à Cépet 05 61 09 55 86

Dimanche 13 octobre

Pharmacie de Fonbeauzard 98 route de Fronton à Fonbeauzard 05 61 70 10 26

Dimanche 20 octobre

Pharmacie de la Nationale 25 route Nationale 20 à Saint-Jory 05 34 27 03 27

Dimanche 27 octobre

Pharmacie Ghedin Rue Jean Pascal à Labastide Saint-Sernin 05 61 84 90 93

Vendredi 1er novembre

Pharmacie de la Pevronnette 25 avenue de Villemur à Saint-Alban

Dimanche 3 novembre

Pharmacie Centrale 43 avenue de Toulouse à Bruguières 05 61 37 18 55

Dimanche 10 novembre

Pharmacie d'Aucamville 125 route de Fronton à Aucamville 05 61 37 03 30

Lundi 11 novembre

Pharmacie de Bouloc 3 chemin de la Pégou à Bouloc 05 61 82 04 15

Dimanche 17 novembre

Pharmacie Lourtau-Guilhot 77 rue Jean Jaurès à Fenouillet 05 61 70 06 63

Dimanche 24 novembre

Pharmacie de la Gravette 14 place de la République à Gagnac sur Garonne 05 61 35 92 88

Dimanche 1er décembre Pharmacie de la Mairie

3 rue de l'Eglise à Castelginest 05 61 70 16 15

Dimanche 8 décembre

Pharmacie de la Mairie 66 bis route de Fronton à Saint-Alban 05 61 70 03 89

Dimanche 15 décembre

Pharmacie de la Tour 25 route de Pechbonnieu à Castelginest 05 62 75 27 15

Prendre rendez-vous avec vos élus

Veuillez contacter l'accueil de la mairie par téléphone au <u>05 62 79 94 94</u> ou par e-mail sur accueil@mairie-bouloc.fr

Agenda

Octobre

02/10 ▶ Collecte de Sang de 14 h 00 à 19 h 00 - Salle des fêtes organisée par l'ADSB

05/10 ▶ Repas « Paella » à 12 h 00 - Salle des fêtes organisé par la Fraternelle Boulocaine

06/10 ▶ Vide-grenier **de 08 h 30 à 17 h 00** - Salle des fêtes organisé par les Pichous de Bouloc

Novembre

10/11 ▶ Repas avec animation à 12 h 30 - Salle des fêtes organisé par La Joie de Vivre

11/11 ▶ Commémoration du 11 novembre 1918 à 11 h 00 - Monument aux Morts organisé par la municipalité

16/11 ▶ 10e édition du Salon du Livre **de 10 h 00 à 17 h 00** - Salle des fêtes organisé par l'association Pause Lecture du 30/11 au 01/12 ▶ 38e édition du Téléthon

Complexe sportif organisé par les associations boulocaines

Décembre

08/12 ▶ Repas des aînés à 12 h 00 - Salle des fêtes offert par la municipalité sur inscription

13/12 et 14/12 ▶ Marché de Noël le 13 de 15 h 30 à 22 h 00 le 14 de 10 h 30 à 19 h 00 - Salle des fêtes

15/12 ▶ Noël à Bouloc de 10 h 00 à 12 h 00 Le Père Noël 15 h 00 Spectacle et goûter offerts par la municipalité

Vous souhaitez tout savoir sur la commune en temps réel? Voici toutes nos publications et où les trouver...

Guide pratique

Il est distribué dans vos boîtes aux lettres.



Bulletin municipal

Vous le tenez entre vos mains, c'est un trimestriel, il est distribué dans vos boîtes aux lettres.



Affichage municipal

Bibliothèque, ancienne cantine scolaire, La Poste, le parking de la

Affichage publicitaire Rue de la Tuilerie (2), rue Jean Jaurès (2).



Mairie et celui de la Maison des Associations.



Affichage lumineux

(Rue Jean Jaurès : rond-point du supermarché et square Saint-Yves)

Presse locale

La Dépêche du Midi (quotidien) et Le Petit Journal (hebdomadaire)





Les réseaux sociaux

Facebook (Bouloc31, Boulocvieeco, les marchés de Bouloc 31...) Instagram (Boulocmaville), Twitter (bouloc31)



Site internet de la commune www.mairie-bouloc.fr

ACTUALITÉS ______ ACTUALITÉS

Du nouveau dans le réglement de l'ALAE

Dans un soucis de sécurité l'ALAE soir est désormais soumis à inscription.

Pour cette rentrée 2024/2025, en tout début d'année scolaire, il vous a été demandé d'indiquer le profil de fréquentation de vos enfants. Toute annulation ou adjonction de fréquentation devra être effectuée au plus tard la veille avant 23 h 30 sur le portail famille. En cas de prise en charge exceptionnelle d'un enfant non inscrit le soir, une pénalité de 2 € par enfant et par jour sera appliquée. Elle entrera en vigueur après les vacances d'Automne.



Dégradations

Ces dernières semaines, plusieurs équipements publics de la ville ont été vandalisés, notamment les poubelles, les aires de jeux pour enfants et le stade municipal.



Ces actes nuisent à la qualité de vie de tous. La mairie travaille à la réparation des installations et appelle chacun à respecter ces infrastructures. Si vous êtes témoins de dégradations, merci de les signaler. Ensemble, protégeons notre ville pour le bien commun.

Rappel à la réglementation

Malheureusement, certains automobilistes à Bouloc adoptent de mauvaises habitudes. Malgré la présence de la signalisation, nombreux sont ceux qui franchissent la ligne blanche en sortant du parking de la Maison des Associations. Or, il est interdit de tourner à gauche à cet endroit sous peine de verbalisation par la police municipale.



Les policiers municipaux reprennent également le contrôle des zones bleues situées sur l'Esplanade de Verdun, rue de la Gare, rue du Roulier et rue Jean Jaurès. Le disque de stationnement est obligatoire sur les zones citées ci-dessus. Un stationnement abusif est sanctionné d'une contravention de deuxième classe, qui s'accompagne d'une amende forfaitaire d'un montant de 35 euros.

Ces règles du code de la route ont pour objectif de fluidifier la circulation et de garantir la sécurité de tous.

<u>Fermeture temporaire du chemin</u> <u>reliant la rue Jean Jaurès à la rue du Petit Pré</u>

En raison du chantier de l'OPH 31, le chemin reliant la rue Jean Jaurès à la rue du Petit Pré est fermé jusqu'à nouvel ordre. Cette fermeture est imposée par la réglementation.

Conformément à la signalétique, le chantier est strictement interdit au public. Nous vous invitons à respecter ces consignes

afin de ne pas compromettre le bon déroulement des travaux ni votre sécurité et celle des ouvriers sur place. Nous vous remercions de votre compréhension et vous tiendrons informés de la réouverture de cet accès dès que les travaux seront

achevés.



Tous à vos baskets pour le mois de la rando!

Chaque week-end, du 6 au 20 octobre, parcourez les chemins de randonnée à la découverte du territoire. Pour cette nouvelle édition du Mois de la Rando, la Communauté de Communes du Frontonnais propose des balades autour de diverses thématiques: patrimoniale, théâtrale, musicale, bien-être ou bien encore gourmande. Cette année, une balade inédite vous invite également à enfourcher votre vélo! Un programme riche et accessible à tous!

Informations pratiques:

du dimanche 6 octobre au dimanche 20 octobre balades de 2 à 10 km et de 5 à 30 €. RÉSERVATIONS (OBLIGATOIRES) sur le site internet de la Communauté de Communes du Frontonnais, de l'Office de Tourisme du Vignoble de Fronton et par téléphone au 05 61 74 80 69.



Le trésor de Grapillon : une aventure ludique en famille !

Jusqu'au 3 novembre 2024, la Communauté de Communes du Frontonnais invite les familles à découvrir les villages du territoire à travers une chasse au trésor conviviale. Le Trésor de Grapillon revient cette année avec encore plus de surprises et de nouveaux parcours!

Les participants auront l'occasion de s'aventurer sur des itinéraires courts, allant de 0,7 à 1,5 km, pour explorer les rues, collecter des indices et trouver le précieux trésor de Grapillon.

Cette édition s'enrichit de deux nouvelles communes, Bouloc et Gargas, qui rejoignent Cépet et Castelnau d'Estrétefonds dans cette aventure captivante. Quatre communes et quatre trésors à découvrir : il ne vous reste plus qu'à faire preuve de perspicacité et de bonne humeur pour partir à la recherche du butin!

Les parcours sont à découvrir sur le site cc-dufrontonnais.fr/les-atouts-du-frontonnais

Vivre ensemble BANG BA

Tout dépôt sauvage

contrevenant.

est interdit y compris hors des

conteneurs. En cas de non-respect,

une amende de 32 à 1500 € suivant

le type de dépôt sera appliquée au

Brûlage des déchets verts

Le brûlage à l'air libre des déchets verts ou tout autre type de déchets est interdit toute l'année. Les déchets doivent être évacués en déchèterie. Il existe des solutions alternatives : broyage, compostage ou encore paillage.

et 14 h 30 - 19 h 30

pas seuls et pensons à nos voisins! • Jours ouvrables : 8 h 30 - 12 h 00 et 14 h 30 - 19 h 30

• Samedis : 9 h 00 – 12 h 00 et 15 h 00 – 19 h 00

Nuisances sonores

Vivre en paix avec ses voisins, n'oublions pas que nous ne sommes

• Dimanches et jours fériés : 10 h 00 - 12 h 00 et 16 h 00 - 18 h 00

Je garde ma commune propre avec les bornes de propreté canine

- Vieux stade
- · Rue du Vigé (proche banc)
- Esplanade de Verdun
- La Poste (entrée et en bas de l'espace vert)
- La Mairie (côté boîte à livres)
- Rue Jean Jaurès (côté rond-point des Pélissières)

Une maintenance est assurée tous les 15 jours.





N° 105 - Septembre 2024





Conseiller Délégué en charge de l'ALAE/ALSH et du Conseil Municipal des Jeunes



Nouvelle directrice de l'ALAE maternel

Depuis le 2 septembre dernier, Éloïse est la nouvelle directrice de l'ALAE Maternel de Bouloc. Originaire de Normandie, elle a effectué ses premiers pas dans le domaine de l'animation dès l'âge de 17 ans. Elle a débuté par l'encadrement de colonies de vacances, puis a rapidement été embauchée en tant qu'animatrice

périscolaire pour une mairie, travaillant également les mercredis et pendant les vacances scolaires dans le cadre d'un emploi jeune.

Une fois cette première expérience terminée, elle a souhaité approfondir ses compétences en passant le Brevet d'État d'Animateur Technicien de l'Éducation Populaire. Ce diplôme lui a permis de continuer son parcours en tant qu'animatrice pendant deux ans supplémentaires, enrichissant ainsi son expérience auprès des jeunes publics.

Peu de temps après, elle est devenue directrice adjointe d'un accueil multisites, poste qu'elle a occupé pendant quatre ans. Forte de cette nouvelle expérience, elle a ensuite pris les rênes d'une structure périscolaire et d'un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH), où elle a exercé en tant que directrice pendant huit ans et demi.

Aujourd'hui, elle rejoint une nouvelle aventure professionnelle sur Bouloc. La néo-boulocaine a à cœur de s'investir pleinement au service des plus petits.



Conseil Municipal des Jeunes

La municipalité procèdera bientôt au renouvellement du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Les jeunes élus terminent leur mandature de deux ans au mois de novembre. Le CMJ contribuera à la vie démocratique locale, permettant aux jeunes Boulocains de s'impliquer activement dans la gestion de leur commune : ateliers de réflexion, participations aux événements... Cette instance citoyenne sera composée de 12 conseillers âgés entre 10 et 14 ans domiciliés à Bouloc. La municipalité veille à respecter une parité entre filles et garçons.

Du 14 octobre au 4 novembre, les jeunes Boulocains auront la possibilité de soumettre leur candidature à différents points d'accueil : l'ALAE élémentaire, le Centre Animation Jeunesse (CAJ) ou à la mairie. Le dossier de candidature devra inclure la déclaration de candidature, un programme électoral, l'autorisation parentale, une attestation d'assurance Responsabilité Civile ainsi qu'une

photo d'identité. Une fois l'examen du dossier complet un avis de réception sera envoyé au candidat.

La campagne électorale s'effectuera sur la période du 6 au 13 novembre prochain. Chaque programme sera présenté à l'ALAE élémentaire et sur les réseaux sociaux.

L'élection se fera par scrutin uninominal à un tour, le vendredi 15 novembre de 9 h 00 à 17 h 00. Les opérations de vote se déroulent sous la supervision des élus et/ou des animateurs. Le scrutin a lieu par bulletin secret.

Tous les candidats seront regroupés sur un même bulletin de vote. Les électeurs devront sélectionner 12 candidats. Le scrutin sera dépouillé le vendredi 15 novembre à 18 h 00 à la Salle du Conseil Municipal sous la présidence du maire Serge Terrancle.

La photo du Conseil municipal des Jeunes 2024-2026 sera publiée dans le prochain "Bouloc, les nouvelles".

Stage d'observation pour les collégiens Dans le cadre du stage d'obser en entreprise obligatoire en

Dans le cadre du stage d'observation en entreprise obligatoire en classe de 3°, la Mairie de Bouloc propose aux collégiens de venir découvrir les métiers de la fonction publique territoriale. Cette initiative vise à offrir à quelques jeunes une immersion dans le fonctionnement quotidien des services municipaux et à leur faire découvrir la diversité des métiers qui contribuent au bon fonctionnement de leur commune. Ce stage permettra aux élèves de comprendre les missions et les responsabilités de ces professionnels au service des habitants.

Informations pratiques

DATES DES PROCHAINES
VACANCES SCOLAIRES
Les prochaines vacances scolaires auront lieu
du samedi 19 octobre
au lundi 4 novembre 2024.





Restauration à l'école maternelle

En début de rentrée, la municipalité a informé les parents d'élèves sur la restauration scolaire de l'école maternelle.

Afin de proposer des repas de qualité préparés sur place, nous avons réalisé des aménagements dans notre cuisine municipale. Cependant, le nombre de repas confectionnés pour l'école maternelle exige aujourd'hui l'obtention d'un agrément auprès de la Direction Départementale de Protection des Populations (DDPP).

Cette dernière année avec l'assistance du Laboratoire Vétérinaire Départemental, nous avons travaillé à l'élaboration d'un dossier en vue de l'obtention de cet agrément. Malheureusement, nous nous sommes vu opposer le 2 août dernier, un rejet de notre dossier. En conséquence, il nous est désormais interdit de continuer à préparer les repas destinés aux enfants de l'école maternelle.

Depuis le 2 septembre, nous faisons appel à un traiteur qui sera cette fois-ci, situé sur la région toulousaine. Le prestataire Ansamble continue à servir aux enfants des repas équilibrés.

Les enfants de l'école élémentaire continueront quant à eux, de bénéficier des repas préparés sur place.

La municipalité travaille activement à la résolution de cette difficulté avec la DDPP.





Adjoint au Maire en charge de la commission "Urbanisme, réseaux publics, développement durable et environnement"



Repas des seniors

Les seniors ont la possibilité de choisir entre le repas de fin d'année et le coffret gourmand. Ils se prononceront sur leur choix auprès du CCAS du mois d'octobre au mois de novembre 2024. Ils peuvent trouver le formulaire d'inscription dans ce "Bouloc, les Nouvelles", en pièce jointe, à l'accueil de la mairie et sur le site internet.

Le repas de fin d'année aura lieu le dimanche 8 décembre à 12 h 00 à la Salle des Fêtes. Pour ce qui est des coffrets gourmands, la distribution aura lieu le dimanche 15 décembre de 10 h 00 à 17 h 00 à la Salle Lauragais (Maison des Associations).

Contact CCAS de Bouloc: 05 62 79 94 88







À Bouloc, cuisine rime avec solidarité

Depuis plus de deux ans, ce rendezvous mensuel réchauffe les cœurs à Bouloc: un atelier culinaire convivial et

créatif, réunit bénévoles, bénéficiaires et travailleurs sociaux autour des fourneaux. Organisé par la Maison des Solidarités et en collaboration avec le CCAS, cet atelier permet de transformer les colis alimentaires en plats gourmands et originaux.

Ce rendez-vous, qui se tient à la Salle de l'Oustalet, dans la résidence des Tournesols, est animé par les assistantes sociales. Ensemble, les participants nourrissent le lien social dans une ambiance chaleureuse et généreuse. Une belle initiative qui prouve, une fois de plus que la solidarité a du goût à Bouloc!

Atelier numérique, un service de proximité innovant pour tous

Un élan vers l'inclusion numérique est porté dans les communes de la Communauté de Communes du Frontonnais grâce à l'initiative de la conseillère numérique Laurie Selve. Ce service de proximité entièrement gratuit offre un accompagnement personnalisé et des ateliers pour faciliter l'accès aux outils et services numériques, désormais indispensable au quotidien.

Laurie Selve propose une aide individuelle pour maîtriser les bases de l'informatique, de la gestion des courriels, de l'utilisation d'applications sur smartphone et des contenus numériques. Elle permet également de mieux comprendre l'environnement numérique et son vocabulaire technique. Ce service est particulièrement utile pour les habitants du Frontonnais qui souhaitent s'adapter à ces outils.

Des permanences sont proposées chaque mardi à la mairie de Bouloc accueillant aussi bien les débutants que les utilisateurs plus expérimentés. En parallèle, des ateliers bimensuels, spécialement conçus pour les grands débutants, abordent des sujets pratiques du quotidien numérique.

Cette initiative offre à chacun l'opportunité de mieux comprendre et utiliser les technologies modernes, renforçant ainsi l'autonomie des citoyens dans un monde de plus en plus connecté. N'hésitez pas à profiter de ces ateliers ou de l'accompagnement individuel pour une entrée sereine dans l'ère numérique.



Votre conseillère numérique, Laurie, vous accueille tous les mardis de 13h30 à 17h30 sur rendez-vous au bureau du CCAS à Bouloc pour prendre rendez-vous: 06 75 41 89 15 laurie.selve@cc-dufrontonnais.fr

Le pouvoir des fleurs

Le concours de fleurissement "Le Pouvoir des Fleurs" a une nouvelle fois mis en lumière les talents de jardinage des habitants de Bouloc. Pour cette édition, la municipalité a récompensé l'esthétisme, mais aussi l'engagement écoresponsable des participants.

Des techniques comme le paillage et l'utilisation de plantes vivaces mettant en avant les pratiques durables, ont permis aux jardiniers de gagner des points supplémentaires.

Le jury, composé de Rémi Pérotin, adjoint au maire, et de Jean-Marc Castillo, jardinier de la ville, a eu la mission de départager les candidats, tous méritants.

C'est Reine Pinto qui a remporté le premier prix. Le jury a particulièrement apprécié l'esthétisme de son jardin et le choix varié de ses plantes.

Christine Cayotte et Marie-Thérèse Dupont arrivent à égalité juste derrière



la lauréate. Juliette Guého se classe troisième. Le concours "Le Pouvoir des Fleurs" est un rendez-vous bien ancré

à Bouloc, attirant chaque année des habitants passionnés.

URBANISME



Les points d'eau incendie (PEI)

Les bornes d'incendie sont des éléments essentiels de notre infrastructure urbaine, conçues pour fournir une source fiable d'eau en cas d'incendie.

L'eau étant une ressource précieuse, surtout dans notre région sujette à la sécheresse, l'utilisation illicite des bornes d'incendie peut entraîner un gaspillage considérable.

En cas d'utilisation frauduleuse, il est recommandé de signaler l'incident aux autorités compétentes, afin qu'une plainte puisse être déposée.

En conclusion, l'usage des bornes d'incendie est strictement interdit en raison des risques qu'il pose pour l'approvisionnement en eau, la sécurité publique et l'efficacité des services d'urgence. Chacun doit respecter ces règles fondamentales pour contribuer à la préservation de nos ressources en eau et à la sécurité de tous.



Adjointe au Maire en charge de la commission "Enfance, vie scolaire, extra-scolaire et PEdt"



Rentrée scolaire 2024 - 2025



Les écoles maternelle et élémentaire de Bouloc regroupent, en cette rentrée 2024 - 2025, un effectif global de 487 enfants répartis dans 20 classes.





École élémentaire 13 classes, 312 élèves École maternelle 7 classes, 175 élèves **ATSEM 7 agents** Centre de loisirs 24 agents **Restauration scolaire 6 agents Entretien des locaux 9 agents**





FRANCIS BENARROUS

Conseiller Délégué en charge de l'ALAE/ALSH et du Conseil Municipal des Jeunes



Les enseignantes de l'école élémentaire



Les animateurs(trices) de l'école élémentaire

► Horaires de l'école maternelle

Lundi au vendredi:

9 h 00 - 12 h 00 / 14 h 00 - 16 h 15 Mercredi: 9 h 00 - 12 h 00

► Accueil de Loisirs Associé aux Écoles (A.L.A.E)

7 h 30 - 8 h 45 / 12 h 00 - 13 h 50 / 16 h 30 - 19 h 00 Mercredi : 13 h 15 – 14 h 00

► Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H)

Vacances scolaires: 7 h 30 - 19 h 00 Mercredis après-midi: 14 h 00 - 19 h 00

► Horaires de l'école élémentaire

Lundi au vendredi:

8 h 45 - 11 h 45 / 13 h 30 - 15 h 45 Mercredi: 8 h 45 - 11 h 45

► Accueil de Loisirs Associé aux Écoles (A.L.A.E)

7 h 30 - 8 h 30 / 11 h 45 - 13 h 20 / 16 h 00 - 19 h 00

Mercredi: 13 h 15 – 14 h 00 / 16 h 30 – 19 h 00

► Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H)

Vacances scolaires: 7 h 30 - 19 h 00 Mercredis après-midi: 11 h 45 – 19 h 00

Informations pratiques

Mairie: 05 62 79 94 94 Portail Famille : 05 62 79 94 81 École maternelle : 05 61 82 02 33 ALAE Maternel: 06 08 62 65 52

École élémentaire : 09 72 10 38 61 **ALAE élémentaire : 05 61 82 35 83** Pour contacter le service enfance par mail: service.enfance@mairie-bouloc.fr



Adjoint au Maire en charge de la commission "Circulation, stationnement, sécurité, déplacements, espaces verts, réseaux pluvial et embellissement"



Investissements de securisation

Dans l'édition précédente de BLN, nous vous informions du lancement de deux opérations visant à améliorer la sécurité de circulation sur les voies départementales, à savoir la création d'un cheminement piétonnier route de Villaudric et celle d'un carrefour giratoire zone Lafitte.

Ces deux projets sont arrivés à leur terme :

Cheminement piétonnier route de Villaudric:

Cet ouvrage sécurise les déplacements piétonniers, en particulier des enfants se rendant aux points d'arrêts des bus de transport scolaire. La réalisation de ce cheminement long de 1000 mètres et large de 1,50 à 1,80 mètres a coûté 440 000 euros financés conjointement par le Conseil Départemental, la Communauté de Communes du Frontonnais et la commune de Bouloc. Sa structure se compose d'un busage d'un enrobé drainants, ce qui permettra de capter environ 80 % des eaux de pluie. Désormais, les piétons pourront circuler en toute sécurité entre le chemin des Brugues et le numéro 1548 route de Villaudric.

Depuis mai 2020, 2 700 mètres de piétonnier ont été réalisés.



Carrefour giratoire d'accès à la zone artisanale Lafitte :

L'extension en cours de la zone artisanale Lafitte a nécessité la création d'un carrefour giratoire, sécurisant son accès, à l'intersection de la route départementale N° 4, de l'allée de la Gravière et du chemin des Perrous.

La zone Lafitte verra sa surface augmenter de 5 hectares acquis par un aménageur. Un permis d'aménager pour un premier lot de 7595 m² autorise la création d'un crématorium, l'aménagement de l'entrée de la zone, d'un parking visiteurs, d'un "totem" destiné à identifier les futures entreprises et l'amorce d'une voie de desserte.

Le reste de la zone se développera au fur et à mesure de l'acquisition de parcelles par les entreprises désireuses de s'implanter. Il s'agira d'entreprises artisanales, les activités génératrices de nuisances environnementales, notamment la logistique riche en véhicules lourds, seront exclues.

Le coût de la réalisation du giratoire

Pour la création et l'exploitation du crématorium, la société OGF s'est vu attribuer une délégation de service public approuvée par le conseil municipal de Bouloc. À ce titre elle est exemptée du paiement de la taxe d'aménagement mais devra s'acquitter d'une redevance annuelle auprès de la commune de Bouloc.

Aménagement de l'Esplanade de Verdun

Travail de concertation

La préparation du projet de réaménagement de l'Esplanade de Verdun est lancée: Après une définition par les élus de l'objectif à atteindre, des critères de choix ont été retenus et de contraintes relevées. A partir de ces données, la Communauté de Communes du Frontonnais, assistant à maitrise d'ouvrage de la commune de Bouloc pour ce projet, s'appuyant sur le bureau d'études "Axe Infra", a proposé plusieurs projets.

Ceux-ci ont été présentés et discutés avec les commerçants implantés sur l'esplanade et avec les riverains de celle-ci.

Deux réunions publiques ont été également proposées à l'ensemble des habitants de la commune.

Rapport de diagnostic de l'Office National des Forêts

À la demande de la Communauté de Communes du Frontonnais et de la commune de Bouloc, l'Office National des Forêts (ONF) a été chargé de réaliser un diagnostic sur l'état physiologique, sanitaire et biomécanique des marronniers sur l'Esplanade de Verdun.

Réalisé en juin 2024, dans le cadre du projet de réaménagement, ce diagnostic comprend également une étude d'impact autour du système racinaire en cas de

travaux de restructuration de la partie superficielle du sol.

En voici une synthèse :

► Sur le plan physiologique et sanitaire : 58% des arbres (7 sujets) ont un niveau dit ralenti, 42% (5 sujets) ont un niveau dit « déficient ».

Le marronnier apprécie les sols profonds. riches, frais et bien drainés. Les conditions actuelles, auxquelles s'ajoutent le revêtement bitumineux et les épisodes de sécheresse, n'ont pas favorisé un bon développement de ces arbres et peuvent mener à leur déclin.

Selon les recherches de l'ONF, ces marronniers ont été plantés dans les années 50. Plusieurs ont été remplacés. Le peu d'écart de taille que l'on observe entre ces arbres d'âges différents s'explique, selon l'ONF, par les conditions de culture défavorables.

► Sur le plan mécanique :

11 arbres sur 12 présentent des singularités d'ordre mécanique et représentent un danger faible ou manifeste.

Concernant l'espérance de maintien du patrimoine arboré, le total des 12 arbres diagnostiqués est considéré « d'avenir incertain ».

De futurs travaux de réaménagement du site entraineraient certainement un arrachage important du système racinaire impactant les conditions de croissance de ces arbres et portant préjudice à leur tenue biomécanique.

En conclusion, l'avenir de ce patrimoine arboré en difficulté physiologique paraît préoccupant et les travaux prévisionnels pourraient en accélérer le déclin. Un dépérissement n'est pas à exclure même si la zone très sensible autour des arbres n'est pas engagée. Celui-ci pourrait se produire en plusieurs années après les travaux, la réaction de l'arbre pouvant se manifester tardivement.

La version intégrale du rapport de l'Office National des Forêts est consultable sur le site de la commune de Bouloc.



s'élève à 600 000 euros, financés par la Communauté de Communes du Frontonnais. Celle-ci percevra en retour la taxe d'aménagement dont devront s'acquitter les entreprises s'installant sur la zone.





Les grands travaux du premier semestre





Extension du cimetière

Les travaux d'assainissement du sol, la pose de drains et de clôtures sont désormais terminés. Le caveau provisoire est opérationnel. L'engazonnement et la plantation d'arbres seront réalisés prochainement, ainsi que l'installation du columbarium, l'aménagement du jardin du souvenir, et la surélévation du mur côté sud.



Réfection de la toiture

Les travaux de rénovation de la toiture de l'église sont achevés, incluant le remplacement des briques foraines défectueuses sur le clocher. Le toit du hall d'entrée a également été refait, et son étanchéité a été assurée en avril dernier.

Installation du parcours fitness

Le parcours Fitness, qui comprend 8 stations, est accessible dans et aux abords du bois du Complexe sportif.







Aménagement de l'école maternelle

L'isolation des combles a été récemment achevée, garantissant une meilleure performance énergétique. En parallèle, des travaux d'aménagement permettent de rendre l'établissement plus accessible. La salle de bains a été entièrement transformée, avec le remplacement de la baignoire par une douche, afin de mieux accueillir les élèves en situation de handicap.



MARIA RUBIO

Adjointe au Maire en charge des "Sports, culture, loisirs, communication et vie associative"

Le coup de cœur de la bibliothèque

Colossale

de Rutile et Diane Truc

Dans cette bande dessinée, nous allons faire la connaissance de Jade, une adolescente fille d'aristocrates, contrainte d'apprendre les bonnes manières et de participer à des soirées mondaines pour trouver un bon parti. Seulement, Jade n'a d'yeux que pour la musculation, qu'elle pratique en cachette...

C'est une série en 5 tomes qui présente un personnage fort (dans tous les sens du terme) issu de l'aristocratie qui ne souhaite pas suivre le chemin tracé par ses parents. À travers Jade, les autrices ont réussi le pari de présenter une héroïne aristocrate et



passionnée

de musculation. Il y a énormément d'humour et de quiproquos. C'est aussi un livre assez engagé!

Vous allez adorer les illustrations colorées et les visages très expressifs des personnages, et le côté parfois cartoonesque pendant les blagues. À son origine, Colossale a été publiée sur Webtoon avec plus de six millions de vues sur le net!

Les événements de la bibliothèque en images



10° anniversaire de Partir en Livre au Séchoir à Briques



Marie-Laure Relun et Christian Faurie ont présenté leurs ouvrages respectifs autour de l'aéronautique.

Fermeture de la bibliothèque

À l'occasion des vacances de la Toussaint, la bibliothèque municipale fermera du 29 octobre au 4 novembre inclus. Les livres empruntés pourront être déposés à l'accueil de la mairie.

Concertation publique pour la nouvelle médiathèque

Dans le cadre de la construction du nouveau complexe culturel, la bibliothèque municipale organise une concertation publique pour définir les contours de la future médiathèque. Ce nouvel espace de vie proposera une offre culturelle enrichie et diversifiée. Ce lieu de vie développera les différents aspects des collections : livres, films, jeux, musiques... De plus, de nombreux ateliers animeront ce pôle situé près du Complexe sportif. Afin de répondre à votre attente, la municipalité lance un questionnaire sur vos pratiques en bibliothèque. Un formulaire en ligne est proposé jusqu'au 25 octobre 2024 pour recueillir des informations sur vos usages et souhaits de développement en bibliothèque.

Une version papier est également disponible dans votre bibliothèque ainsi que dans ce bulletin municipal. Ce questionnaire est anonyme et rempli en quelques minutes.

Le recueil de vos avis et souhaits permettra de réfléchir à un service plus en adéquation avec vos nouveaux besoins. Il va également permettre de développer et d'améliorer les services existants. Les réponses collectées serviront à l'élaboration d'un premier plan d'action pour votre future médiathèque. Nous comptons sur votre participation!

N° 105 - Septembre 2024

ÉVÉNEMENTS

ÉVÉNEMENTS

CENDRINE LEMAZURIERConseillère Déléguée en charge de la vie associative



Les événements de cet été en images





Tournoi de pétanque organisé par Le Cochonnet Boulocain



Dépôt de gerbes par Pascale Zik, Présidente du COF



Exposition de Raymond Pauliat à la Salle des Fêtes



Nouvelle recrue au service communication & vie associative

Depuis le 2 septembre dernier, Coline Ousset occupe le poste de chargée de communication et de responsable de la "Vie Associative". Âgée de 21 ans, elle collabore étroitement avec l'adjointe au maire, Maria Rubio, et la conseillère municipale déléguée, Cendrine Lemazurier, pour les assister dans leurs missions. Grâce à son expérience et ses compétences, Coline contribuera au rayonnement de la commune. Dès sa première semaine, elle a rencontré les associations lors du Forum. Coline est prête à les accompagner et à les soutenir dans leurs démarches.

Le service Communication & Vie associative est joignable par téléphone au 05 62 79 94 85 ou par mail à communication@mairie-bouloc.fr



Cérémonie du 11 novembre

Bouloc commémore cette année le 106° anniversaire de l'armistice de la Grande Guerre. La cérémonie aura lieu le lundi 11 novembre 2024 à 10 h 30 au Cimetière de Bouloc puis à 11 h 00 au Monument aux Morts devant la mairie, avec la participation des élèves de l'école élémentaire. Elle sera suivie du verre de l'amitié offert par la municipalité.



La Belle Rose



La 5° édition de La Belle Rose aura lieu le dimanche 6 octobre 2024 au Complexe Sportif (110 route de Villaudric). Les bénévoles seront présents à partir de 08 h 00 pour les inscriptions de dernière minute. Ils remettront les traditionnels t-shirts roses.

Le tracé des deux parcours (5 km et 10 km) est identique à celui de l'année dernière. Marcheurs et coureurs emprunteront les voies départementales

ainsi que les sentiers boisés. Ces deux parcours peuvent être réalisés en course, en randonnée, ou en marche nordique. Les épreuves ne sont ni classées, ni chronométrées.

À 11 h 00, la course enfants sera lancée devant le parvis du Centre d'Animation Jeunesse, pour un parcours autour du terrain d'honneur.

Les inscriptions se font en ligne via la plateforme sécurisée Adeorun. Les inscriptions de dernière minute seront possibles le jour de l'événement, de 08 h 00 à 09 h 00, au Complexe Sportif, avec un règlement en espèces ou par chèque uniquement à l'ordre de l'association *Made in Bouloc*. Le tarif est de 5 € pour le 5 kilomètres, 10 € pour le 10 kilomètres et 1 € pour la course enfant.

Les bénéfices seront reversés intégralement à l'association "Dépistage des Cancers, Centre de Coordination Occitanie". L'association organise des dépistages organisés du cancer du sein, du col de l'utérus et colorectal sur l'ensemble du territoire régional.

Les différentes épreuves commenceront à partir de 09 h 30 :

▶ 09 h 30 : Départ de la course du 10 kilomètres

▶ 09 h 35 : Départ de la randonnée et de

la marche nordique du 10 kilomètres

▶ 09 h 45 : Départ de la course du 5 kilomètres

▶ 09 h 50 : Départ de la randonnée et marche nordique du 5 kilomètres

▶ 11 h 00 : Départ de la course enfant autour du terrain d'honneur

Les parcours

10 kilomètres :

Le parcours de 10 kilomètres débutera au Complexe Sportif et suivra un itinéraire passant par le Chemin des Narquières, Chemin de Fompigasse, Route de Vacquiers, Route de Bouloc, Chemin de Galitran, Bois de Bouloc, Chemin des Flamands, Route de Binest, Chemin de Traouquet, Chemin de Peyrot, Chemin des Brugues, et Route de Villaudric, pour se terminer de nouveau au Complexe Sportif.

5 kilomètres :

Le parcours de 5 kilomètres commencera également au Complexe Sportif et empruntera le Chemin des Narquières, Chemin de Fompigasse, Route de Vacquiers, Chemin des Martis, Chemin de la Groule, Chemin de Pechuscla, Chemin de la Garenne, Rue de la Pégou, Rue du Roulier, Rue du 19 mars 1962, Rue de la Tuilerie, Rue de la Violeze, et Route de Villaudric avant de revenir au Complexe Sportif.

Bouloc, les nouvelles

VIE ASSOCIATIVE VIE ASSOCIATIVE **CENDRINE LEMAZURIER**

Conseillère Déléguée en charge de la vie associative



Prochaine collecte de sang

Après la forte mobilisation du mois de juillet dernier, avec plus de 60 donneurs, l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles, vous donne rendezvous le mercredi 2 octobre de 14 h 00 à 19 h 00 pour la prochaine collecte de sang à la Salle des Fêtes de Bouloc. Une heure de collecte permet de sauver trois vies. Nous comptons sur vous!



FCPE

La FCPE a tenu sa traditionnelle Assemblée Générale. Le nouveau bureau se compose de Stéphanie M. (présidente), Sandra T. (secrétaire) et Stéfanie B. (trésorière).

Toute l'équipe FCPE est prête pour cette nouvelle année. Vous pourrez retrouver le défilé et la boum d'Halloween le 31 octobre, une vente de rosiers et arbustes en automne, les dessins des enfants sur un support pour un joli souvenir, Pâques, les plants potagers. Dans le courant de l'année, nous viendrons aussi aux abords des deux écoles pour partager une boisson chaude et gâteaux et ainsi discuter / partager un bon moment.r

Retour en images sur le Forum des associations



Orchestre Harmonie du Frontonnais



Serge Terrancle (maire de Bouloc) et Louise Dalod (créatrice de Pouloc)



Le chien au secours du chat

L'association "Chat Perché du Frontonnais" a pour objet la stérilisation des chats errants sur le territoire des communes de la Communauté des Communes du Frontonnais. Ses activités sont le piégeage et la castration des chats errants et leur remise en liberté sur le lieu de capture s'ils ne sont pas adoptables. Ces actions doivent être accompagnées de l'information à la population sur l'importance de la stérilisation des chats en vue d'en limiter le nombre. Ces actions sont exclusivement réalisées sur demande des communes qui participent financièrement aux frais de piégeage et de stérilisation après signature d'une convention.

L'association organise plusieurs collectes de fonds chaque année : vide grenier, collectes dans les magasins... événements comme "le chien au secours du chat". Elle a toujours un grand besoin de dons : litière, nourriture, coussins, plaids, paniers...

Prochain événement : "Le chien au secours du chat" se tiendra le dimanche 6 octobre 2024 à Fronton au lac de la Salle Tissonnières à partir de 10 h 00. Une journée de convivialité, de plaisir et d'amusement avec son toutou tout au long de la journée.

contact: 06 99 55 28 79

mail: association duch at perchedufron tonnais @gmail.com

Salon du livre

Cette année. l'association "Pause Lecture" organise son 10° salon du livre à Bouloc. Le rendez-vous littéraire aura lieu le samedi 16 novembre 2024 à la Salle des Fêtes. Une trentaine d'auteurs présentera

et dédicacera ses ouvrages au public. De 10 h 00 à 17 h 00, l'entrée sera libre. Une tombola gratuite permettra de gagner un livre choisi par vos soins sur le salon. Deux tirages seront effectués au cours de la journée.

contact : Béatrice Salesses au 06 32 08 39 58 ou par mail à pause.lecture.bouloc@free.fr



Section Histoire & Patrimoine

La mairie de Bouloc a accueilli une visite poignante et chargée de mémoire. Emmanuel, fils de Philippe Poirier d'Orsay, résistant de la Seconde Guerre mondiale, s'est rendu dans notre village pour retracer le parcours héroïque de son père et rendre hommage à sa mémoire. Ce résistant fait partie des quatre Lotois tués par la barbarie nazie le 21 août 1944 sur la route de Fronton. À cette occasion. la section Histoire & Patrimoine a remis un livret détaillant les résultats. Un travail de recherche exceptionnel a été réalisé par les bénévoles sur cet événement tragique qui a marqué la commune. En parcourant les lieux marqués par les actes de bravoure de son père, le fils du résistant a partagé des moments de recueillement et de souvenirs. Il s'est rendu à la stèle commémorative aux

côtés du maire Serge Terrancle, des adjoints Gilbert Estampe et Maria Rubio et de Josette Fernandes, bénévole de la section associative. La visite a été l'occasion de souligner l'importance de la transmission de la mémoire aux jeunes générations.



Jongle et rie

L'association "Jongle et Rie" reprend l'enseignement des arts du cirque aux Boulocains.

Elle propose des ateliers d'équilibre, d'acrobatie et jonglerie pour les adhérents âgés de 3 ans et demi (sous conditions) jusqu'à 17 ans. Chaque atelier est conçu pour permettre aux jeunes circassiens de découvrir, participer et partager sans esprit de compétition.

Outre la pratique, les arts du cirque permettent de développer la confiance en soi, la coordination, et le travail d'équipe. Les disciplines enseignées sont accessibles à tous, quel que soit le niveau de départ des participants. L'accent est mis sur le plaisir de l'apprentissage et la découverte personnelle.

Depuis la rentrée, l'association Jongle et Rie est de retour à la Maison des Associations, Salle Languedoc. Les ateliers se tiennent les lundis, mardis, jeudis de 16 h 30 à 19 h 30, les mercredis de 13 h 00 à 19 h 30 et les samedis de 09 h 00 à 17 h 00.

contact: 06 30 39 35 65 mail: cirque.jongle.et.rie@gmail.com



30 ans de Net Services 31

L'entreprise Boulocaine "Net Services 31" a fêté en juin dernier son 30° anniversaire.

Elle marque trois décennies de succès dans le domaine de l'entretien et du nettoyage. À cette occasion spéciale, le maire de Bouloc, Serge Terrancle et l'adjoint au maire Gilbert Estampe ont rendu visite à la co-gérante.

Créée par Agnès et Olivier Trinel, *Net Services 31* s'est imposée comme une référence incontournable dans son secteur, maillant un large périmètre autour de Toulouse. Depuis sa fondation, l'entreprise a maintenu une double priorité: assurer la satisfaction de ses clients et veiller au bien-être de ses employés. Agnès Trinel a souligné l'importance de chaque membre de l'équipe, précisant que chaque salarié intervient dans son domaine de prédilection, qu'il s'agisse de l'entretien, du jardinage ou de la gestion des containers.

Lors de la visite, Agnès Trinel a présenté les différents aspects de leur métier avec les élus de la municipalité. Serge Terrancle a félicité l'entreprise et a exprimé, au nom du Conseil municipal, ses vœux chaleureux pour cet anniversaire marquant.

Net Services 31 continue de se distinguer par son engagement au regard de la qualité et son approche centrée sur l'humain.





Rencontre avec les assistantes maternelles de Bouloc

Serge Terrancle, maire de Bouloc, a organisé une rencontre avec les assistantes maternelles de la commune pour échanger sur leurs activités. Elles ont partagé leurs impressions sur le Relais Petite Enfance, en particulier concernant l'installation de la future structure. François Bataille, vice-président de la Petite Enfance et Enfance de la Communauté de Communes du Frontonnais, a répondu à leurs questions. Celles-ci ont ainsi pu découvrir le plan de ce nouveau lieu de vie dédié aux tout-petits. Les échanges se sont poursuivis autour d'un café.



Présentation du futur Relais Petite Enfance

L'opticien qui bouge

Opticienne diplômée depuis plus de 20 ans, Anne Crescenzo est opticienne à domicile.

Elle se déplace gratuitement sur le Nord-Toulousain et dans tout le département du Tarnet-Garonne à la rencontre des clients, que ce soit à leur domicile, au travail ou en Ehpad. Elle propose un large choix de montures. Plus de 300 modèles optiques et solaires sont présentés aux femmes, hommes et enfants.

Anne possède tous les

l'info en + 07 50 55 30 16



appareils nécessaires pour réaliser les contrôles de la vue. Partenaire d'un cabinet d'ophtalmologie, elle peut obtenir, pour toute personne majeure et ne souffrant pas de pathologie, une ordonnance sous 48h.

ous

07 50 55 30 16 acrescenzo@lopticienquibouge.fr

Konceptimmo

Depuis huit ans, Cassandra Fussna est conseillère indépendante en immobilier sur le Frontonnais. Elle représente aujourd'hui Konceptimmo, un réseau local digital de proximité. Spécialiste du nord toulousain, elle accompagne vendeurs et acquéreurs dans leurs projets immobiliers, qu'il s'agisse de terrains, d'appartements ou de biens de prestige. Avec une approche personnalisée, elle analyse chaque projet pour répondre aux besoins

spécifiques des clients. Ce concept fondé sur une charte qualité s'adapte aux évolutions du marché local tout en assurant un accompagnement sur mesure.



Cinfo en +

06 78 27 58 94

konceptimmo.com

La Communauté de Communes du Frontonnais (CCF)

Porte d'entrée pour les entreprises qui souhaitent s'implanter et se développer dans le Frontonnais, nos services et nos partenaires vous conseillent et vous accompagnent dans vos recherches de foncier et dans vos démarches de recrutement, d'accès aux aides, de mise en relation et d'ingénierie de projet.



Cinfo en +

05 61 82 13 32
economie@cc-dufrontonnais.fr

Edwige Salvador

Située au 8 rue du 19 mars 1962, Edwige Salvador pratique l'énergie traditionnelle chinoise. Elle utilise des méthodes ancestrales, telles que la moxibustion, pour soulager divers déséquilibres chroniques ou aigus. La praticienne propose également des conseils en diététique chinoise, en élaborant des programmes alimentaires qui tiennent compte de la couleur des aliments, de leur saveur, de leur nature, ainsi que de leur mode de préparation et de cuisson. Diplômée de l'Académie Wang, Edwige Salvador a suivi des formations avancées en Médecine Traditionnelle Chinoise (MTC) et en Tui Na. Ce massage, très répandu en



Chine, vise à stimuler l'énergie vitale en éliminant les tensions musculaires et les blocages.

l'info en +
06 78 23 18 14
energiechinoise.com

N° 105 - Septembre 2024 21

PATRIMOINE

Si Bouloc m'était conté...

L'ancienne gare de Bouloc

Par l'Association "Joie de Vivre", section "Histoire et Patrimoine"



La nécessité de pouvoir acheminer à Toulouse les produits locaux tels que les pâtes de l'usine Brusson de Villemur, du vin, des fruits, des matériaux de construction, des animaux à l'aide de bétaillères, ainsi que des voyageurs, des lettres et des colis de et vers Toulouse amène la SDSO (Réseau du Sud-Ouest) à créer une ligne ferroviaire de Toulouse à Villemur sur Tarn.

1910

La construction de la ligne débute.

1917

Exploitation de la ligne pour les voyageurs le 7 octobre et celle des marchandises le 13 Mai 1913.

1937

Le développement routier (autos et cars) sonne le glas de la ligne qui générait des pertes de plus en plus importantes. La cessation d'exploitation décidée, la fermeture de la ligne est effective le 11 Janvier.

1942-1943

Démantèlement de la ligne. Deux gares du réseau seront détruites et les autres vendues à des particuliers, sauf celle de Bouloc, rachetée par la Mairie au prix de 300.000 Francs d'époque. La gare sert d'abord pour une utilisation scolaire, puis à partir de 1957 est louée en tant que logement.

Vers 1980 elle sert comme vestiaire au club de Basket. Le terrain de sport se trouvait juste à coté (cour de l'école maternelle).

L'ancienne gare et le tortillard

La ligne, longue de 46 km, relie Toulouse à Villemur en voie unique, métrique, alors que les grandes lignes intérieures utilisent un écartement standard de 1,435m, ce qui nécessitera la création d'une deuxième gare à Villemur. Cette ligne comportant 13 gares et 7 haltes facultatives, est couverte en un peu plus de 2 heures à une vitesse moyenne de 25km/h. Un arrêt facultatif existe toujours au lieudit Lafite.

Le train familièrement appelé "le tortillard" relie Bouloc à Toulouse en 1 heure 20 minutes. Les locomotives Corpet-Louvet nécessitent une recharge en eau tous les 20/25km. La fréquence des trains est très variable: 3 A/R à sa création, 1 seul A/R pendant la guerre de 1914/1918 puis ensuite 2.

Aujourd'hui le bâtiment d'origine de cette ancienne gare est utilisé comme Bibliothèque Municipale.

"Bouloc, les nouvelles" est édité par la Mairie de Bouloc • accueil@mairie-bouloc.fr • www.mairie-bouloc.fr • 05 62 79 94 94
Directeur de la publication : Serge TERRANCLE • Responsable de la publication : Service communication
Conception graphique, réalisation : Charlotte Jubelin • Impression : Ménard Imprimerie

TRIBUNES POLITIQUES

EXPRESSION MAJORITAIRE

Déjà 4 ans et demi que vous nous avez élus pour diriger Bouloc. Depuis, notre équipe s'est pleinement investie pour améliorer la qualité de vie dans notre commune, tout en restant fidèle aux engagements pris durant notre campagne.

Urbanisme : des projets en phase avec nos engagements

Depuis notre prise de fonction, plusieurs projets d'urbanisme ont été revus pour respecter nos principes d'aménagement, notamment en matière de densité et de hauteur des bâtiments (projets OPH 31, Les Chalets, La Gargasse, etc.). Certains projets, comme celui des Fontaines, déjà validés avant notre mandat, n'ont malheureusement pas pu être modifiés.

Voirie et sécurité routière : priorité à la fluidité et à la sécurité

Nous avons rétabli la circulation à double sens sur le chemin de Saint-Jean dès le début de notre mandat. Des aménagements routiers ont été réalisés pour gérer l'augmentation du trafic, en veillant particulièrement à la sécurité des piétons et des enfants se rendant aux arrêts de bus scolaires. Ainsi, 2 700 mètres de liaisons piétonnières ont été

cróós

Nous avons également limité la vitesse à 30 km/h dans la majorité de la commune, renforcé la présence de la police municipale avec des horaires étendus, et investi dans un cinémomètre pour surveiller la vitesse. Le réaménagement de l'Esplanade de Verdun a aussi débuté, en collaboration avec les commerçants, les riverains et les citoyens.

Restauration scolaire : des repas locaux et responsables

Nous avons fait le choix de préparer les repas scolaires directement sur place, avec des produits frais, biologiques et locaux. Cette initiative a rencontré un franc succès auprès des enfants, des parents, mais aussi du personnel municipal et des enseignants qui bénéficient également de ce service.

Pour nos jeunes

Pour nos jeunes, un city-stade a été installé près du complexe sportif, offrant un espace moderne pour leurs activités. Par ailleurs, l'aire de jeux du square du footballeur a été entièrement repensée et adaptée aux normes actuelles. Nous avons également aménagé des parcours sportifs et de fitness pour encourager la pratique du sport à tout âge.

Cimetière : une extension nécessaire

Le cimetière, en voie de saturation, a fait l'objet d'un agrandissement. Ce nouveau site comprendra un colombarium ainsi qu'un jardin du souvenir, permettant de répondre aux besoins des Boulocains dans les années à venir

Complexe culturel : un projet ambitieux pour Bouloc

Le projet majeur en cours est la création du complexe culturel, dont l'ouverture au public est prévue pour fin 2025. Il accueillera une grande salle polyvalente et une médiathèque moderne, répondant aux besoins culturels croissants de notre commune. C'est un projet essentiel pour dynamiser Bouloc.

Bien que cette liste ne soit pas exhaustive, elle illustre l'importance du travail accompli. Il nous reste encore 18 mois pour avancer sur les nombreux dossiers en cours. Notre objectif est de continuer à gérer les ressources financières de manière rigoureuse, sans alourdir la charge fiscale des citoyens.

Dans les prochaines semaines, nous viendrons vous rencontrer pour échanger avec vous, entendre vos attentes, vos interrogations et propositions. Votre avis est essentiel pour nous permettre d'avancer ensemble.

Merci à toutes et à tous pour votre confiance.

EXPRESSION MINORITAIRE

Projet de rénovation de l'Esplanade de Verdun: stupéfaction après la projection du scénario retenu par la mairie, mercredi 26 juin 2024.

La projection retenue par la majorité serait une superbe zone de stationnement avec 42 emplacements soit une place de parking de plus qu'aujourd'hui. Comme l'a dit le technicien de la CCF, « il a été difficile de raiouter une place ». Cette priorité était-elle un objectif ? Fixé par qui ? Ce projet s'est aligné sur la volonté de certains commerçants de l'Esplanade et de quelques riverains de n'avoir que du parking. À l'arrachage des arbres, on nous a rétorqué qu'il v aurait de la « renaturation », mais il faudrait bien la chercher sous les véhicules car tous les arbres existants seraient supprimés en attendant que les nouvelles essences prennent de l'envergure... dans 30 à 100 ans!

Dans notre société où l'on parle de souvent de compromis pour essayer d'avoir le plus large consensus possible, ici, surtout pas, ce fut plutôt une décision unilatérale.

On nous a aussi rappelé qu'en 2020, 1700 personnes avaient signé une pétition

proposée par un commerçant pour dire non au projet de la précédente mandature (qui était plus modeste mais respectueux des arbres), sans préciser que l'on avait fait signer des personnes sur des informations fausses ou manquantes comme sur le nombre de places supposées supprimées. Les signataires étaient aussi de différentes communes de la CCF sans forcément subir les conséquences de vivre dans un commun dortoir.

Notre maire qui a été président de l'association « Bouge Bouloc », par ce projet nous présente « **Stop Bouloc »**. Nous ne pensons pas qu'il s'inscrive dans cette volonté mais son projet en serait le résultat.

Cette place emblématique, patrimoine de notre commune, ne retrouverait pas le lien social qu'elle jouait dans son passé. On pourrait toujours continuer de se lamenter sur individualisme grandissant, l'indifférence et le manque de respect. Quand rien n'est engagé pour essayer de changer nos comportements, rien ne peut se produire.

Nous sommes convaincus que nous devons sortir de nos périmètres respectifs pour penser le futur, et le dessiner ne peut se faire qu'en associant toutes les personnes de bonne volonté et en proposant des projets de compromis. On critique souvent le comportement de l'Etat et de ses politiques, mais au final c'est parfois à tous les échelons que le dialogue et le sens du compromis font

Ce projet nous coûterait environ 1 million d'euros pour reproduire une zone de stationnements que nous avons déjà et qui n'est pas remplie qu'une partie de la journée. Est-ce bien nécessaire d'autant investir pour un même usage de notre Esplanade? Pourquoi ne pas la laisser telle quelle avec juste des réfections de trottoir avec accessibilité mais avec un investissement minimal? Et surtout en préservant les 12 superbes marronniers dont certains sont centenaires qui permettent actuellement de baisser les températures en période de réchauffement climatique, capter une quantité importante de CO2 et contribuer à la biodiversité!

Nous, groupe minoritaire Bien vivre à Bouloc, nous appuierons sur le rapport de l'ONF qui affirme que les arbres sont sains et sur le Groupe National de Sauvegarde des Arbres pour protester vigoureusement contre ce projet tel qu'il est envisagé. Oui, nous pouvons rénover l'Esplanade de Verdun, mais dans le respect du vivant prioritaire sur la voiture...

N° 105 - Septembre 2024

LA BELLE ROSE

ENSEMBLE CONTRE LE CANCER

DIMANCHE 6 OCTOBRE 2024

9 H : ÉCHAUFFEMENT 9 H 30 : DÉPARTS 10 KM

9 H 45: DÉPARTS 5 KM

11 H 00: COURSE ENFANT

À PARTIR DE 8 H

DÉPART COMPLEXE SPORTIF

Course - Randonnée - Marche nordique







Pour m'inscrire, je flashe!



Le montant des bénéfices sera reversé à l'association « Dépistage des Cancers - Centre de Coordination Occitanie »





